Image not found or type unknown

Nounou au Mexique pendant arrêt maladie

Par **Mamoftwo**, le **17/01/2022** à **15:46**

Bonjour,
Nous sommes dans une situation un peu délicate la voici:
Nous avons signé un contrat avec une assistante maternelle début septembre. Fin septembre nous apprenons (par mail) qu'elle va être en arrêt maladie, elle en profite pour nous annoncer sa grossesse.
Depuis ce jour elle n'a pas repris le travail, les arrêts maladie se succèdent. (Nous ne les recevons pas)
Nous devions avoir un remplacement mais pas de chance ça ne se fera pas.
Je garde donc notre fille depuis ce jour sans pouvoir prétendre à un congé parental.
La nounou nous a annoncé qu'elle ne reviendrait pas avant en septembre après un petit congé parental.
Nous faisons donc une croix sur notre mode de garde.
Mais aujourd'hui nous découvrons qu'elle est en vacances au Mexique depuis 5 jours. Un véritable road trip de plus de 600km
Bref nous sommes un peu désemparés, nous apprécions beaucoup cette personne mais la pilule à un peu de mal à passé tout de même…
Que pouvons nous faire ? Un licenciement durant la grossesse semble compliqué...
Son absence nous cause un réel préjudice et nous avons l'impression de ne rien pouvoir faire

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés